

Avis de publicité préalable : activité de type "manège"

La commune de Chaville a été saisie d'une demande d'occupation du domaine public pour l'installation d'un manège, sur la place du Marché. L'emplacement disposera d'une superficie maximale de 24 m². La date de clôture de la réception des manifestations d'intérêt est fixée au jeudi 18 avril 2023, à 17h.

Mis en ligne le 05 avril 2023



Les occupations du domaine public délivrées en vue d'une exploitation économique font l'objet d'une publicité préalable simple ou avec mise en concurrence.

Modalités d'occupation

Cette occupation sera autorisée tous les jours, du 22 avril au 21 mai 2023.

- > Lieu : place du Marché
- > Jours : lundi, mardi et vendredi, de 15h30 à 19h ; mercredi, jeudi, samedi et dimanche, de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h
- > Matériel fourni par la ville : prise électrique pour la place du Marché et des passes câbles pour sécuriser l'installation

Le manège devra répondre à plusieurs exigences :

- > Satisfaire aux normes en vigueur
- > Avoir une esthétique adaptée au site et au contexte local
- > Transmettre la liste du matériel avec les puissances électriques

Redevances

Cette occupation sera consentie à titre onéreux, conformément aux dispositions de l'article L.2125-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) et à la délibération n°DELO1_2018_0034 du 26 mars 2018 fixant [les redevances d'occupation ou d'utilisation privative du domaine public](#).

[Cliquer ici pour consulter l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public du 22 au 30 avril 2023.](#)

[Cliquer ici pour consulter l'Autorisation d'occupation temporaire du domaine public du 1er au 21 mai 2023.](#)

Candidatures

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du CG3P, la commune invite toute personne intéressée à se manifester en adressant un courriel indiquant l'objet de la demande, le projet proposé et les coordonnées complètes du demandeur, **jusqu'au 18 avril 2023 à 17h** à l'adresse suivante :

> v.gousset@ville-chaville.fr

Renseignements pratiques

Service gestionnaire : Fêtes et Manifestations

Personne à contacter : v.gousset@ville-chaville.fr

Tél : 01 41 15 40 68

Dates de l'exploitation économique (incluant le temps d'installation et de démontage)

Du 21 avril au 22 mai 2023

Date de clôture de la réception des manifestations d'intérêt

Mardi 18 avril 2023 à 17h



Vue plan ▼



 RETOUR À LA LISTE



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

 01 41 15 40 00

 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS